

Dénonciation de l'abolition des mesures dédiées : sorties scolaires, culture et livres à l'école

Sous couvert de flexibilité administrative, Québec fragilise l'accès des élèves aux arts et à la culture

Montréal, le 12 mai 2026 – Le Front commun pour les arts dénonce vivement la décision du gouvernement du Québec de regrouper les mesures consacrées à l'achat de livres, aux sorties scolaires et à la culture à l'école sous une vaste enveloppe intitulée **Projets pédagogiques particuliers, activités sportives, culturelles et sociales**. Ce choix administratif, présenté comme un exercice de simplification et de flexibilité, constitue en réalité un recul majeur pour l'accès des jeunes à la culture et à la littérature.

En retirant la protection des sommes historiquement dédiées aux programmes **La culture à l'école** et **Sorties scolaires en milieu culturel**, ainsi qu'à la **mesure acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires**, le gouvernement ouvre toute grande la porte à ce que des fonds destinés aux arts et à la culture soient réaffectés à d'autres besoins du réseau scolaire.

« *On ne peut pas prétendre protéger l'accès des jeunes à la culture tout en retirant précisément les mécanismes qui permettaient de le garantir. Le gouvernement appelle cela de la souplesse. Nous y voyons plutôt un abandon de responsabilité* », déclare **Julie-Anne Richard, d.g. RIDEAU, porte-parole pour le Front commun pour les arts**.

Dans un réseau déjà sous pression, les budgets protégés ne sont pas un luxe administratif. Ils répondent à un constat maintes fois documenté : sans balises claires et dédiées, le livre et les sorties scolaires deviennent la première variable d'ajustement dans un contexte de contraintes budgétaires.

Des mesures qui n'étaient pas accessoires, mais structurantes

Les mesures **La culture à l'école**, et **Sorties scolaires en milieu culturel** et **Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires** n'étaient pas de simples lignes budgétaires. Elles constituaient des leviers concrets, identifiés, prévisibles, qui incitaient les écoles à intégrer les arts et la culture dans le parcours éducatif des élèves. « *Sous prétexte que pour la culture, on peut toujours faire avec les moyens du bord, on enlève aux enseignant.e.s d'arts et de français ce qui leur permettait d'accomplir leur tâche comme il se doit. Il s'agissait de leviers importants, nécessaires* », déclare **Josée Beaudoin, présidente de l'Association québécoise des professeur.e.s de français (AQPF)**.

En effet, ces mesures permettent à des milliers de jeunes, partout au Québec, de rencontrer des artistes, d'assister à des spectacles professionnels, de visiter des lieux culturels, de découvrir des œuvres, des auteurs, des créateurs et des institutions qui façonnent la vie culturelle québécoise. Pour plusieurs enfants,

particulièrement dans les milieux éloignés ou moins favorisés, ces activités représentent le seul contact réel avec les arts professionnels.



**FRONT
COMMUN
POUR
LES ARTS**

Dans le cas des livres à l'école, la situation est déjà préoccupante. **En 2025, les achats de livres aux collectivités ont chuté de près de 12%.** Concrètement, ce sont environ 250 000 livres qui n'ont jamais rejoint leur jeune public, principalement dans les classes et les bibliothèques scolaires. Un livre sur dix manque à l'appel.

Une rupture de confiance

En février dernier, le milieu culturel s'était déjà mobilisé contre les coupes envisagées dans les programmes **La culture à l'école** et **Sorties scolaires en milieu culturel**. Le rapport du Vérificateur général avait révélé que des réductions importantes étaient à l'étude : 13 M\$ dès 2026-2027, puis 26,5 M\$ pour les années suivantes. À la suite de cette mobilisation, le budget du Québec avait confirmé le maintien du financement, à hauteur de 119 M\$ sur cinq ans, ce qui avait été accueilli comme un soulagement par le milieu culturel.

Or, quelques semaines plus tard, ce soulagement fait place à l'indignation. Car maintenir une somme globale tout en retirant les protections qui garantissent leur usage pour la culture revient à changer les règles du jeu. L'argent existe peut-être encore sur papier, mais sa destination n'est plus assurée. Le gouvernement ne peut pas, d'un côté, se féliciter d'avoir reconduit les budgets liés à la culture à l'école et, de l'autre, retirer les balises qui permettaient de s'assurer que ces budgets servent réellement à la culture. Cette décision envoie un signal extrêmement préoccupant au milieu culturel, aux enseignants, aux diffuseurs, aux artistes, aux organismes et aux familles.

Pour le Front commun pour les arts, il s'agit d'une rupture de confiance.

Une contradiction flagrante

Le gouvernement affirme vouloir défendre la langue française, l'identité québécoise et l'accès aux livres et à la culture. Pourtant, il affaiblit aujourd'hui l'un des rares mécanismes publics à l'efficacité démontrée qui permettaient de mettre concrètement les élèves en contact avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles d'ici.

C'est une contradiction profonde.

On ne construit pas une culture commune en laissant les sorties culturelles dépendre des arbitrages budgétaires locaux. On ne forme pas des citoyens sensibles aux arts, à la langue et à la création en plaçant la culture dans une enveloppe fourre-tout, en concurrence avec d'autres besoins tout aussi légitimes, mais de nature différente.

La culture et la littérature ne sont pas interchangeables avec une activité sociale, sportive ou parascolaire. Elles jouent un rôle spécifique dans la formation des jeunes : elles développent la pensée critique,

l'imaginaire, la sensibilité, la curiosité, le rapport à la langue, à l'histoire, au territoire et aux autres. Les traiter comme une dépense parmi d'autres, sans protection ni cible claire, revient à en diminuer la portée.



REGROUPEMENT du
CONTE au QUÉBEC

**FRONT
COMMUN
POUR
LES ARTS**

Le MEQ confirme les inquiétudes du milieu

Les réponses transmises par le ministère de l'Éducation ne dissipent pas les inquiétudes. Au contraire, elles les confirment.

Le MEQ reconnaît que la levée de la protection des sommes vise à offrir « une plus grande souplesse » aux organismes scolaires. Il indique que les centres de services scolaires pourront gérer leurs ressources « en fonction des priorités et des besoins locaux ». Il précise également qu'il est « encore trop tôt » pour se prononcer sur les années ultérieures.

Autrement dit, le gouvernement ne garantit plus que les sommes destinées aux livres et à la culture seront utilisées pour les livres et la culture.

Le ministère reconnaît aussi que « certaines décisions diffèrent d'un milieu à l'autre » en matière de dossiers Culture-Éducation. C'est précisément ce qui inquiète. Sans enveloppe dédiée et protégée, l'accès aux livres et aux sorties scolaires ne sera plus un engagement national, et encore moins une priorité. Il deviendra une possibilité locale, variable, fragile, dépendante des pressions budgétaires de chaque territoire.

« *Ce que le gouvernement présente comme de la flexibilité, nous le connaissons trop bien : c'est le début du détournement progressif des sommes. Dans les faits, l'argent prévu pour l'achat de livres et les sorties culturelles pourra servir à combler d'autres trous. Et ce sont les élèves qui seront les grands perdants* », poursuit **Hélène Hotton, d.g. UNEQ, porte-parole pour le Front commun.**

Le Front commun pour les arts réclame des garanties claires à la ministre Sonia Lebel

Le Front commun pour les arts demande à la ministre Sonia Lebel de corriger le tir immédiatement et de garantir que les sommes prévues pour la culture à l'école demeurent clairement identifiées, protégées et exclusivement consacrées aux activités culturelles.

Le Front commun réclame :

1. Le rétablissement de protections budgétaires claires pour les sommes destinées aux programmes La culture à l'école, et Sorties scolaires en milieu culturel et Acquisition d'oeuvres littéraires et d'ouvrages documentaires;
2. L'identification explicite des montants consacrés aux livres et à la culture au sein de toute mesure budgétaire regroupée, afin d'éviter leur dilution dans une enveloppe générale;
3. Le maintien d'un objectif national fort, notamment celui de permettre à chaque élève de vivre des expériences culturelles significatives dans son parcours scolaire;



4. La protection de l'accès au livre à l'école, afin que les établissements scolaires soient bien dotés en livres diversifiés, actuels et ancrés dans la production québécoise, ce qui est une condition essentielle à la réussite éducative.
5. La mise en place d'incitatifs réels pour les écoles et les enseignants, afin que les sorties culturelles et les activités artistiques ne reposent pas uniquement sur la bonne volonté ou la capacité administrative des milieux;
6. Une reddition de comptes publique et transparente, permettant de vérifier que les sommes annoncées pour le livre et les sorties scolaires et la Culture à l'école servent effectivement à financer des activités culturelles et l'achat de livres dans les écoles ;
7. Le rapatriement des enveloppes culture-éducation au ministère de la Culture et des Communications, ou à tout le moins une gouvernance conjointe forte entre le ministère de l'Éducation et le MCCQ, afin d'assurer la cohérence des politiques culturelles destinées à la jeunesse.

La culture n'est pas un luxe

Le Front commun pour les arts rappelle que l'accès à la culture ne peut dépendre du code postal, du niveau de pression budgétaire d'un centre de services scolaire ou de la capacité d'une école à défendre une sortie culturelle parmi une série d'autres urgences.

La culture n'est pas un luxe. Elle n'est pas un supplément. Elle n'est pas une activité qu'on finance quand il reste de l'argent.

Elle est une composante essentielle de l'éducation, de la réussite, de la citoyenneté et de la vitalité du Québec.

« Le Québec ne peut pas prétendre faire de la culture une priorité nationale tout en la noyant dans une enveloppe fourre-tout. Si le gouvernement croit réellement à l'importance de la culture dans le parcours des jeunes, il doit la protéger. Pas seulement dans les discours. Dans les règles budgétaires. », soutiennent les porte-paroles du Front commun pour les arts.

Source

Le Front commun pour les arts regroupe 21 organisations représentant divers secteurs artistiques et culturels de la province. Unies par un objectif commun, ces organisations œuvrent à défendre la vitalité, la diversité et l'avenir de la culture au Québec. Face aux pressions économiques et aux défis sociaux, le Front commun revendique des investissements du gouvernement dans le secteur culturel afin de garantir la pérennité des arts et de la créativité québécoise.

Le Front commun pour les arts rassemble

- Association des galeries d'art contemporain (AGAC)
- Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ)

- Association professionnelle de diffuseurs de spectacles (RIDEAU)
- Conseil des métiers d’art du Québec (CMAQ)
- Conseil québécois de la musique (CQM)
- Conseil québécois du théâtre (CQT)
- DOC Québec
- En Piste, Regroupement national des arts du cirque
- Fédération nationale des communications et de la culture et (FNCC-CSN)
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)
- Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d’expérimentation (REPAIRE)
- Regroupement des arts de rue du Québec (RAR)
- Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)
- Regroupement des centres d’artistes autogérés du Québec (RCAAQ)
- Regroupement du conte au Québec (RCQ)
- Regroupement québécois de la danse (RQD)
- Réseau Culture 360°
- Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)
- Société des musées du Québec (SMQ)
- Union des artistes (UDA)
- Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)



REGROUPEMENT du
CONTE au QUÉBEC

**FRONT
COMMUN
POUR
LES ARTS**